

## Ancienne formule du BREVET

Dans le meilleur des cas, les formateurs encouragent, leurs élèves « prêts », à se présenter à l'examen.

Les candidats « indépendants » et quelques élèves audacieux se présentent librement à l'examen.

*Ces derniers s'exposent trop fréquemment à un échec qui les décourage. De plus, ils alourdissent la charge du jury trop souvent contraint de refuser le diplôme.*

*Attribué à une approche incontrôlée de l'examen, on ne peut pas se satisfaire de l'actuel taux d'échec au brevet (> 50%).*

## L'examen

Contrôlé par la commission des Juges l'examen est apprécié par des Juges agréés

### Test technique

**Sonorité :**

**Vibrato :**

**Tayaut :**

**Exécution fanfare** où sont jugés Rythme, Ton de vènerie et Maîtrise.

**4 notes éliminatoires pour chaque critère (de 0 à 3).**

*La moyenne est nécessaire pour l'obtention du brevet*

### Test Répertoire

Trois fanfares tirées au sort et chantées.

*La connaissance des trois fanfares est obligatoire pour l'obtention du brevet*

### Test connaissances

Du milieu de la trompe \*

Des bases du solfège \*

(\* Non éliminatoire)

**Une note éliminatoire ou inférieure à la moyenne aux tests Technique, une fanfare mal connue ou oubliée voire mal ou pas du tout non apprise... et, c'est l'échec ... le « couperet » ... la déception !**

L'examen est ouvert aux candidats à jour de cotisation « Jeune » ou « Concurrent »

## Nouvelle approche du BREVET

## Évaluations

Contrôlées par la commission Pédagogique, les évaluations sont appréciées par des examinateurs. **Cinq modules sont accessibles au rythme de chacun. Le candidat choisi le ou les modules qu'il souhaite obtenir.**

*Pour les modules techniques, l'ordre chronologique sera respecté.*

### Modules techniques

**Module 1 :** le SON

**Module 2 :** les Articulations

**Module 3 :** les Ornaments

Les modules sont notés séparément 4 notes éliminatoires pour chaque module (de 0 à 3).

*La moyenne est nécessaire pour obtenir chaque module*

### Deux modules « Connaissances »

**Module 4 :** **PAS D'APPLICATION EN 2018**

- Connaître quelques SIGNES MUSICAUX de BASE
- Avoir un minimum de connaissances de la trompe, de son histoire et celles, très succinctes, de la FITF.

**Les questions et les réponses sont publiées et connues des candidats.**

**Module 5 :** Connaissance du répertoire (*identique au test du brevet*)

**Les modules sont acquis définitivement jusqu'à l'obtention du brevet**

Il faut avoir acquis les 5 modules pour se présenter au Brevet ; ce qui équivaut à une assurance pour la réussite.

## La commission des Juges conserve le contrôle de L'examen

Le candidat interprète **uniquement** une fanfare de son choix ; sont jugés le Rythme, le Ton de vènerie et la Maîtrise.

La participation aux sessions d'évaluations permet d'obtenir les modules un par un ou tous à la fois.

Sur les modules restants à acquérir le candidat concentre ses efforts pour réussir lors d'une prochaine session.

Le principe vise à encourager les candidats à maintenir leurs efforts jusqu'au succès.

Les évaluations et l'examen sont ouverts aux candidats à jour de cotisation « Jeune » ou « Concurrent »